



DEMANDE D'AUTORISATION POUR MANIFESTATION « PORTE OUVERTE AEROMODELISME »

Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

A. Informations générales

Nom de l'association organisatrice :		Adresse:
Date de la manifestation :	Agrément N° :	Lieu de la manifestation:
Activités : <input type="checkbox"/> Survol aviation générale <input type="checkbox"/> Parachutage <input type="checkbox"/> Autres.....		Coordonnées :

B. Organisation

Responsable de l'organisation	Nom :	Prénom :
	Téléphone joignable lors de la manifestation :	Email :

L'organisateur **déclare avec sa signature** la prise en charge toute responsabilité pouvant découler des opérations visées par la présente manifestation et confirme se soumettre, à n'importe quel moment de la durée de la manifestation, à des inspections éventuelles par les inspecteurs de la Direction de l'Aviation Civile. Il incombe à l'organisateur de notifier les conditions de cette autorisation à toute personne concernée.

Signature :

Directeur des vols	Nom :	Prénom :
	Téléphone joignable lors de la manifestation :	Email :

Le directeur des vols **certifie avec sa signature** :

- que la disposition du site correspond aux exigences prescrites permettant le déroulement sûr et approprié des activités aériennes visées par le programme définitif de la manifestation
- que l'analyse des risques a été conduite de façon exhaustive et que le niveau d'exposition, après mitigation des risques identifiés, est acceptable.

Signature :

E. Généralités

Dans le cas d'un parachutage, une demande conforme au règlement ministériel du 16 juillet 1990 doit être introduite au préalable à la Direction de l'Aviation Civile (DAC) au moins 3 jours ouvrables avant la date escomptée de la manifestation.

L'organisateur doit s'assurer qu'une assurance couvrant chaque aéromodèle prenant part à une manifestation existe et que le montants assurés sont de minimum 2.500.000 € pour les dégâts corporels et 500.000€ pour les dégâts matériels

La présente demande d'autorisation, accompagnée des documents repris sous le point F, est à introduire au plus tard **2 semaines** au préalable à la date de la manifestation escomptée.

F. Documents d'accompagnement

- Agrément de l'aérodrome accueillant la manifestation
- Autorisation de manifestation émise par l'administration communale.
- Programme (horaire) définitif de la manifestation.
- Police d'assurance en cours de validité couvrant la responsabilité de l'organisateur et de toutes personnes qui concourent à l'organisation, à l'égard des participants, des spectateurs et des tiers.

G. Le(s) soussigné(s) certifie(nt) (que)

- Tous les renseignements fournis dans la présente formule sont vrais, exacts et complets au meilleur de la connaissance du/des soussigné(s).
- Etre conscient(s) de la réglementation afférente actuellement en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et de se tenir informé(s), des changements futurs de la législation aéronautique luxembourgeoise et européenne applicable.

Fait à _____, le _____

Nom et fonction du signataire :

Signature de la personne autorisée à signer pour le compte l'association organisatrice



Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

INFORMATION NOTE ON DATA PROTECTION

NOTICE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Administrative authorisation for aerial work, UAS operations and aerial events

Autorisations administratives pour travail aérien, vols de drones et manifestations aériennes

Personal data are processed for the purpose of the issuance of administrative authorisations for aerial work, for UAS operations (unmanned aircraft systems) and for aerial events.

The data subject has the right :

- to access to their personal data,
- to rectification or erasure of personal data or restriction of processing,
- to object to processing,
- to withdraw consent at any time where processing is based on consent, and
- to lodge a complaint with the CNPD (<https://cnpd.public.lu/en.html>).

Failure to provide the requested personal data will prevent the issuance of an authorisation for aerial work, for UAS operations (unmanned aircraft systems) or for aerial events.

For more detailed information on the protection of your personal data, please consult our website:

<https://dac.public.lu/direction/RGPD/index.html#GDPR>

Les données à caractère personnel sont traitées en vue de la délivrance des autorisations administratives pour travail aérien et pour manifestations aériennes.

Toute personne concernée a le droit :

- d'accéder à ses données personnelles,
- de demander la rectification ou l'effacement des données personnelles, ou la limitation du traitement,
- de s'opposer au traitement,
- de retirer son consentement à tout moment lorsque le traitement est fondé sur le consentement, et
- d'introduire une réclamation auprès de la CNPD (<https://cnpd.public.lu/fr.html>).

Le fait de ne pas fournir les données à caractère personnel requises à la DAC fera obstacle à la délivrance d'une autorisation administrative pour travail aérien, pour drones ou pour manifestations aériennes

Pour des informations plus détaillées sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre site web :

<https://dac.public.lu/direction/RGPD/index.html#RGPD>



Direction de l'Aviation Civile (DAC)
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Findel (Luxembourg)
Tel.: 00352 247 74900
E-Mail: civilair@av.etat.lu